

STADE DE LA MEINAU A VOUS DE JOUER!

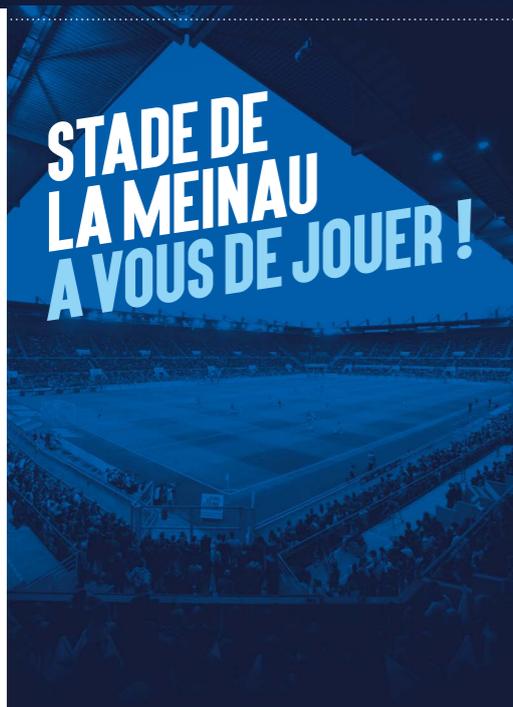
RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU STADE
CONSULTATION PUBLIQUE DU
20 MAI AU 12 JUILLET SUR :

- LA FUTURE ACCESSIBILITÉ
- L'INSERTION DANS LE QUARTIER ET L'ENVIRONNEMENT
- LE PROJET ET LA VIE SPORTIVE

+ d'infos :
[participer.strasbourg.eu/
stademeinau](http://participer.strasbourg.eu/stademeinau)

www.strasbourg.eu





▶ **Ouverture de la réunion**

Monsieur Roland RIES
Maire de Strasbourg

Monsieur Robert HERRMANN
Président de l'Eurométropole de Strasbourg

▶ **La concertation et le garant de la participation**

Madame Valérie TROMMETTER et Monsieur Désiré HEINIMANN - Garants

▶ **La participation aux ateliers**

Monsieur Mathieu CAHN
Adjoint au Maire de Strasbourg

Monsieur Claude FROEHLY
Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg

▶ **Le calendrier et le cadre de la concertation**

▶ **Présentation du projet de restructuration et d'extension du stade**

- Le projet Stade de la Meinau
- L'insertion urbaine et environnementale du projet de stade
- La mobilité et l'accessibilité au stade

▶ **L'organisation et la participation aux ateliers de concertation**

▶ **Echange et débat**

STADE DE LA MEINAU A VOUS DE JOUER !

Monsieur Robert HERRMANN

Président de l'Eurométropole de Strasbourg



STADE DE LA MEINAU A VOUS DE JOUER !

Monsieur Roland RIES

Maire de Strasbourg



STADE DE LA MEINAU A VOUS DE JOUER !

Monsieur Robert HERRMANN

Président de l'Eurométropole de Strasbourg



STADE DE LA MEINAU A VOUS DE JOUER !

La concertation et les garants de la participation

Madame Valérie TROMMETTER et Monsieur Désiré HEINIMANN



“La meilleure façon de traiter les questions d’environnement est d’assurer la participation de tous les citoyens concernés. Chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l’environnement que détiennent les autres autorités publiques (...) et avoir la possibilité de participer au processus de prise de décision.”

Déclaration de Rio

adoptée par la Conférence des Nations Unies sur l’environnement

1992 - Sommet de la Terre - Rio de Janeiro

La CNDP est une **autorité administrative indépendante** depuis 2002 (créée en 1995) chargée du respect **du droit à l'information et à la participation du public** pour les décisions à fort impact social, économique et environnemental

Elle ne prend pas partie sur le fond du projet !

**ENRICHIR, LÉGITIMER,
DÉMOCRATISER LA DÉCISION**

donner à voir aux décideurs « si, et à quelles conditions
», les projets envisagés sont socialement faisables

Des **procédures formalisées** de concertation ont été prévues par le code de l'environnement : **le débat public** (article R121-7), **la concertation préalable** (article L121-16). Après le débat public ou la concertation préalable, des procédures de participation peuvent se poursuivre jusqu'à l'enquête publique (article L121-14)

La CNDP publie une liste nationale de **garants de la participation**

Code de l'Environnement :

Article L121-15-1-3° - La concertation préalable permet de **débattre** de l'**opportunité**, des **objectifs et des caractéristiques principales** du projet, des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de leurs **impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire**.

Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de **solutions alternatives**, y compris, pour un projet, **son absence de mise en œuvre**.

Elle porte aussi sur les **modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable**.

Nom : TROMMETTER Valérie

Expérience : domaine de l'environnement

Aucun lien avec le MOA, les instances politiques, les associations et le public...

Nom : HEINIMANN Désiré

Expérience : domaine développement durable

Aucun lien avec le MOA, les instances politiques, les associations et le public...

désignés par la CNDP le 03/04/2019

Vous souhaitez nous contacter ?

(du 20/05 au 12/07/2019)

desire.heinimann@garant-cndp.fr

valerie.trommetter@garant-cndp.fr

Le garant est chargé de garantir :

- Le respect des principes et valeurs d'une démarche de concertation du public.
- Les modalités d'information et de participation du public (calendrier, outils d'information, de participation et de communication...).
- La possibilité pour le public de poser des questions.
- La qualité, l'intelligibilité et la sincérité des informations diffusées.

Rôle de prescripteur du respect du droit.

Concernant la qualité, l'intelligibilité et la sincérité des informations diffusées, le garant **peut notamment demander à la CNDP des expertises complémentaires indépendantes.**

Les garants rédigent dans délai de 1 mois après la clôture de la concertation un bilan (déroulement, synthèse des observations et propositions présentées, recommandations au maître d'ouvrage) **qui est publié.**

Les valeurs de la concertation

TRANSPARENCE

ARGUMENTATION

Les valeurs du garant

INDÉPENDANCE

NEUTRALITÉ

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Le garant s'engage en faveur de la concertation et signe une charte d'éthique et de déontologie.

La participation des citoyens a-t-elle un impact réel ?

**Une centaine de
concertations
organisées par la
CNDP depuis 2002**



**Des projets abandonnés ou
très profondément remaniés**



**Des projets
significativement modifiés**



**Des projets presque
inchangés**

**STADE DE
LA MEINAU
A VOUS DE JOUER !**

Monsieur Mathieu CAHN

Adjoint au Maire de Strasbourg

Monsieur Claude FROEHLY

Vice-Président de l'Eurométropole



STADE DE LA MEINAU A VOUS DE JOUER !

Le calendrier et le cadre de la concertation



LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

23 mai à 19h00

Centre Culturel Marcel Marceau
5 place Albert Schweitzer à
Strasbourg

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

8 juillet à 19h00

Centre Culturel Marcel Marceau
5 place Albert Schweitzer à
Strasbourg

LES GARANTS
RÉDIGENT LE BILAN
DE LA CONCERTATION

Juillet 2019

LE CONSEIL DE
L'EUROMÉTROPOLE
DÉLIBÈRE ET TIRE LE
BILAN DE LA
CONCERTATION

Septembre 2019

Attentes
Préconisations
Idées
Propositions

Atelier 1 : L'insertion urbaine et environnementale du projet de stade

Séance n°1 - 29 mai 2019 à 18h30 au Stade de la Meinau

Séance n°2 - 18 juin 2019 à 18h30 au Stade de la Meinau

Atelier 2 : Le projet Stade de la Meinau

Séance n°1 - 6 juin 2019 à 18h30 au Stade de la Meinau

Séance n°2 - 27 juin 2019 à 18h30 au Stade de la Meinau

Atelier 3 : La mobilité et l'accessibilité au stade

Séance n°1 - 12 juin 2019 à 18h30 au Stade de la Meinau

Séance n°2 - 3 juillet 2019 à 18h30 au Stade de la Meinau

LE DIALOGUE AVEC
LA POPULATION SE
POURSUIVRA SOUS
DES FORMES À
DÉFINIR TOUT AU
LONG DE LA
CONCRÉTISATION
DU PROJET

LE PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE



STADE DE LA MEINAU A VOUS DE JOUER !

Présentation du projet de restructuration et d'extension du stade

- ▶ **Le nouveau Stade de la Meinau, une approche globale**
Frédéric THOMMEN - Directeur, Direction de la construction et du patrimoine bâti
- ▶ **Le projet Stade de la Meinau**
Frédéric THOMMEN - Directeur, Direction de la construction et du patrimoine bâti
- ▶ **L'insertion urbaine et environnementale du projet de stade**
Guillaume SIMON - Chef de service, Direction urbanisme et territoires
- ▶ **La mobilité et l'accessibilité au stade**
Guillaume GENOYER – Directeur adjoint, Direction mobilité, espaces publics et naturels

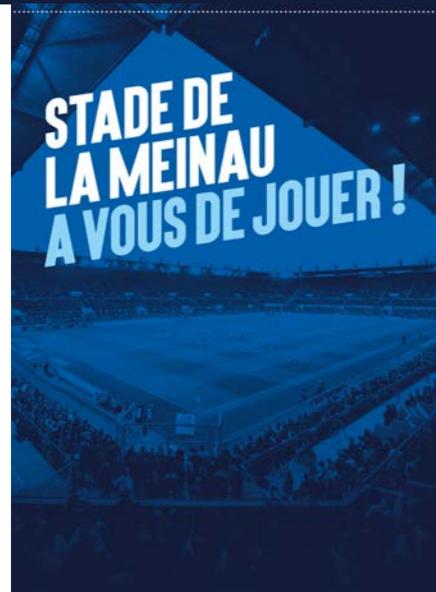




Les atouts du site de la Meinau

- ▶ **Poursuivre l'histoire du site**
- ▶ **Profiter d'une inscription urbaine remarquable**
- ▶ **Valoriser un équipement en bon état**





**Un stade de la Meinau rénové,
outil de rayonnement au service
du Club et du territoire**

**Le projet de stade de la Meinau
soumis à la concertation préalable
vise à bien prendre en compte deux
dimensions essentielles à sa réussite**

**L'insertion urbaine
et environnementale**

**La mobilité et
l'accessibilité**





Création d'une fan-zone



Création de nouveaux salons



Agrandissement de la tribune Sud



LE STADE

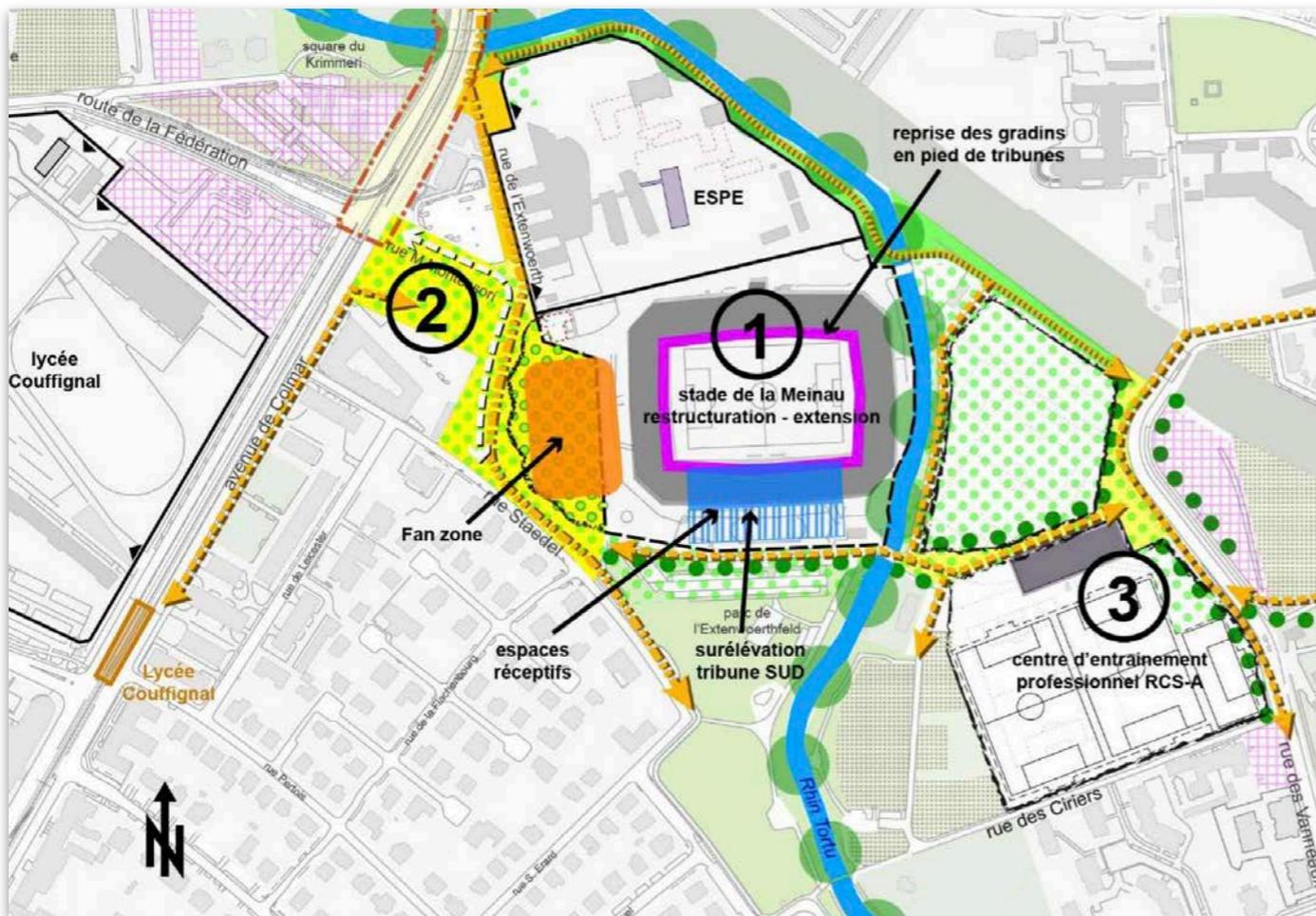
Un programme ambitieux mais réaliste

- ▶ La définition du programme se nourrit des nombreuses études déjà menées sur le stade et des leçons à tirer des projets réalisés dans le cadre de l'Euro 2016.
- ▶ Il ne convient pas de concevoir un équipement trop grand, pensé pour accueillir des événements exceptionnels, mais de doter le Racing Club de Strasbourg – principal utilisateur de l'équipement - d'un outil performant pour permettre son développement économique et sportif.
- ▶ **L'augmentation de la jauge du stade de 26 300 à 32 500 places constitue l'élément de programme le plus important.**
- ▶ Cette augmentation de la jauge sera assurée par la sur élévation de la tribune SUD et la refonte des pieds des autres tribunes par la suppression des fosses.
- ▶ Un stade ainsi agrandi permettra également la tenue de compétitions internationales. La « barre » de 30 000 places étant un facteur déterminant pour les fédérations nationales, européennes ou mondiales.

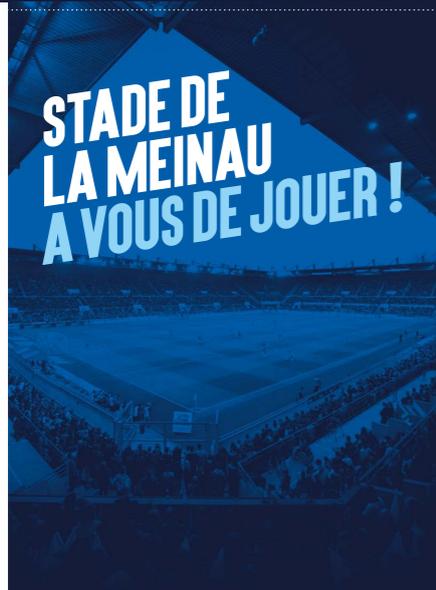


LA MEINAU, UN STADE OUVERT SUR LA VILLE

Le projet global se décline en 3 composantes



1. L'extension et la restructuration du stade de la Meinau proprement dite. Elle sera conduite sous la maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole de Strasbourg
2. Le réaménagement des abords de l'équipement indispensable pour prendre en compte les modifications ponctuelles de l'enceinte sportive. L'ensemble de ces aménagements sera conduit sous la maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole de Strasbourg
3. La création d'un centre d'entraînement pour l'équipe professionnelle du Racing Club de Strasbourg. Ce projet sera conduit sous la maîtrise d'ouvrage du Racing Club de Strasbourg

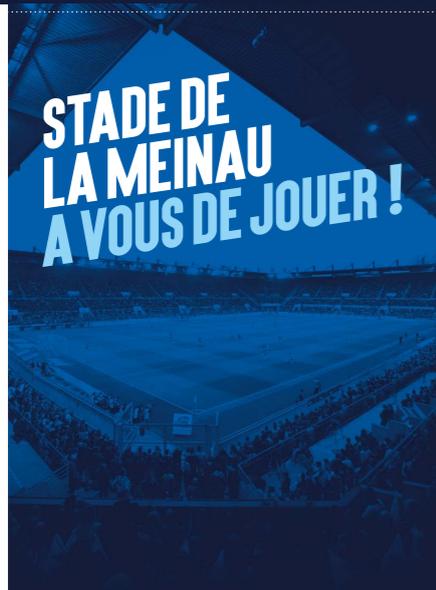


LA MEINAU, UN STADE OUVERT SUR LA VILLE

Tout spectateur quel que soit le « standing » de son billet profitera demain d'un équipement entièrement rénové depuis l'entrée dans le stade jusqu'à sa place en tribune :

- Fermeture et aménagement des coursives avec des espaces grands publics plus fonctionnels (toilettes, buvettes, ...)
- Aménagement de 12 300 m² d'espaces et de services dédiés au grand public (7 100 actuellement)
- Création de lieux de restauration, de stands d'animation,.....



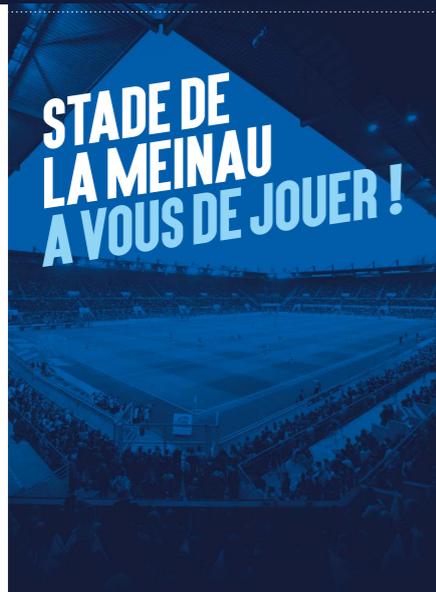


LA MEINAU, UN STADE OUVERT SUR LA VILLE

L'enceinte du stade sera étendue pour agrandir la « Fan zone » existante qui permettra d'accueillir environ 5000 spectateurs.

- Ce lieu d'animation et de convivialité est essentiel pour le bon fonctionnement du projet. Il contribue à l'identification du stade de la Meinau.
- En invitant les spectateurs à vivre plus longtemps le « temps du match », cela a également pour conséquence d'étirer les temps d'arrivée au stade et donc de contribuer à une meilleure gestion des flux.





Création d'une fan-zone



Création de nouveaux salons



Agrandissement de la tribune Sud



LA MEINAU, LA CRÉATION D'ESPACES RÉCEPTIFS

salons et loges supplémentaires

L'autre composante importante du programme consiste à créer des espaces réceptifs

- Environ 3 650 places VIP
- 8 000 m² d'espaces de réception concentrés dans la seule tribune Sud (2 850 m² actuellement) offrant différents niveaux de prestations

Ces nouveaux espaces permettront de nouvelles recettes « billetterie » les jours de match, mais également hors « jours de match » (*séminaires, espaces de réception pour partenaires et sponsors,...*).

Cette diversification des recettes permettra au Club de garantir une politique tarifaire privilégiée pour les spectateurs du Kop (*tribune des supporters*).



Création d'une fan-zone



Création de nouveaux salons



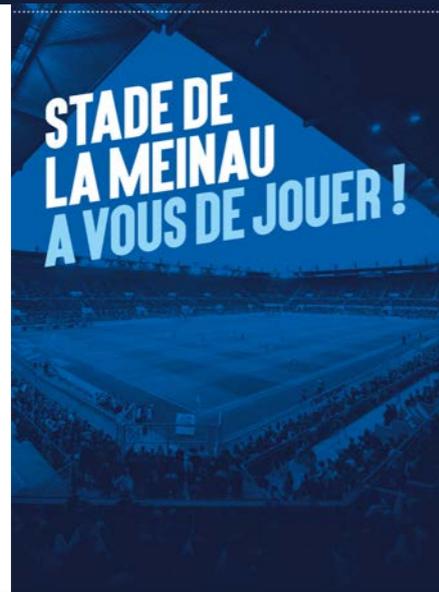
Agrandissement de la tribune Sud



LA MEINAU, LA RÉNOVATION TECHNIQUE DE L'ÉQUIPEMENT

Le programme du projet recouvre également certains travaux de rénovation technique de l'équipement existant, notamment :

- **La reprise de la pelouse en gazon naturel renforcé avec un système de chauffage intégré**
- **La reprise partielle de la toiture**
- **La mise aux normes les équipements techniques (distribution électrique, éclairage led 2000 lux, contrôle d'accès, wifi, ...)**
- **Aménagement d'environ 950 m² de locaux sportifs répondant aux exigences et normes internationales**
- **Aménagement d'environ 420 m² d'annexes médias répondant aux exigences et normes internationales (210 m² actuellement)**

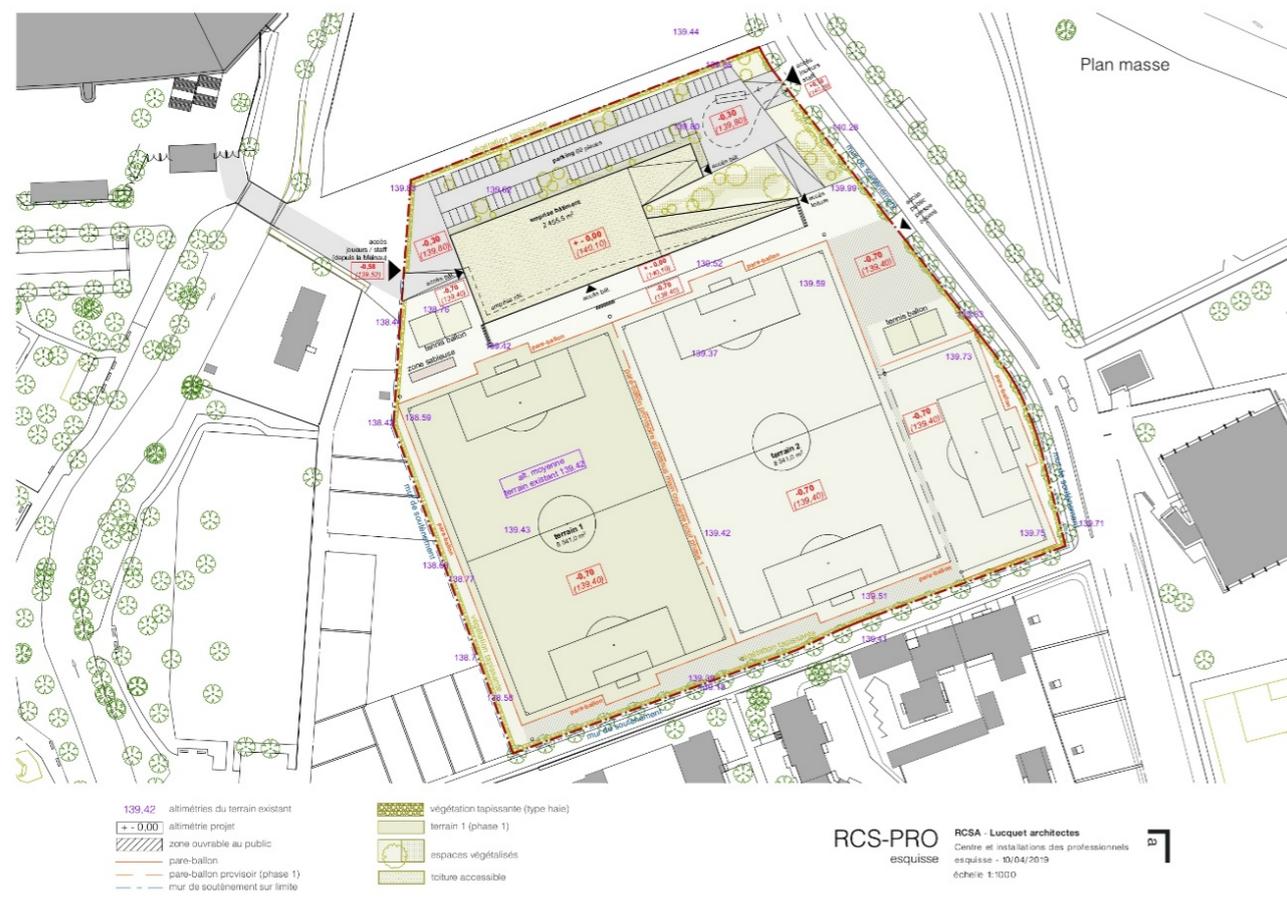


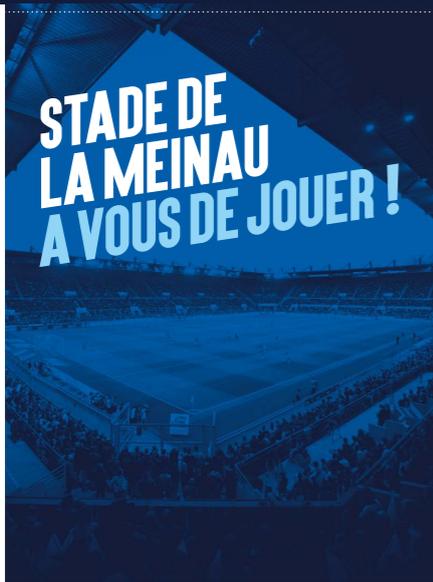
LA MEINAU, LA CREATION D'UN CENTRE D'ENTRAINEMENT

Cette composante du programme consiste à :

- ▶ Reconfigurer les terrains d'entraînement
- ▶ Construire un bâtiment d'environ 1800 m² « lieu de vie » pour l'équipe professionnelle (*regroupant vestiaires, espace médical, salle de musculation, espace détente, cafétéria privée, local intendance,...*)

Ce projet conforme à la vocation paysagère, sportive et de loisirs du secteur, permet une requalification des espaces actuels situés entre le stade et la rue des Vanneaux (*parkings et terrains d'entraînement*)

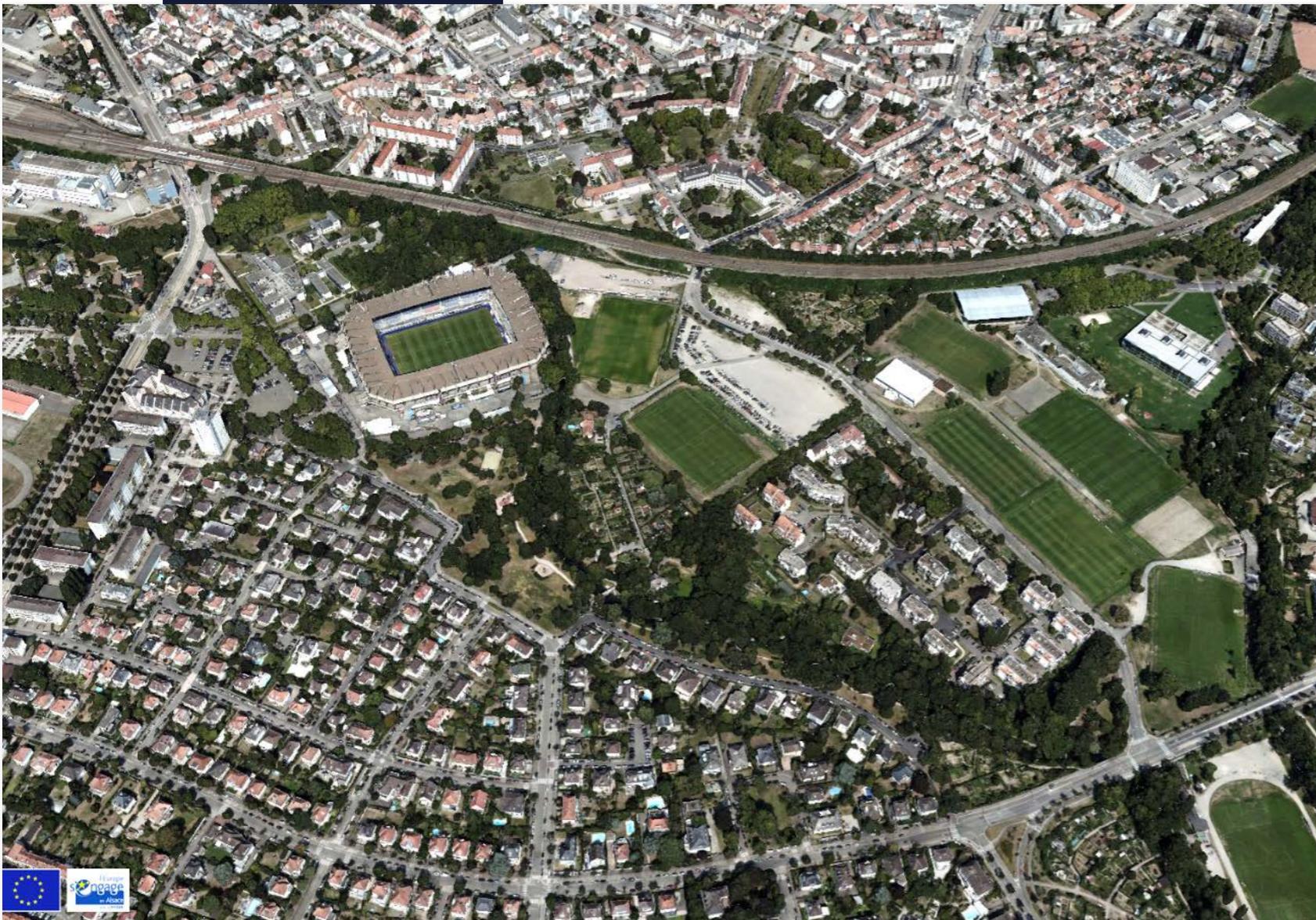




L'insertion urbaine et l'aménagement des abords du stade

Les principaux atouts du site :

- ▶ Une forte présence de la nature
- ▶ Des bâtiments historiques
- ▶ Le parc public de l'Extenwoerth
- ▶ Une vocation sports et loisirs variée
- ▶ Une bonne accessibilité TC et modes actifs

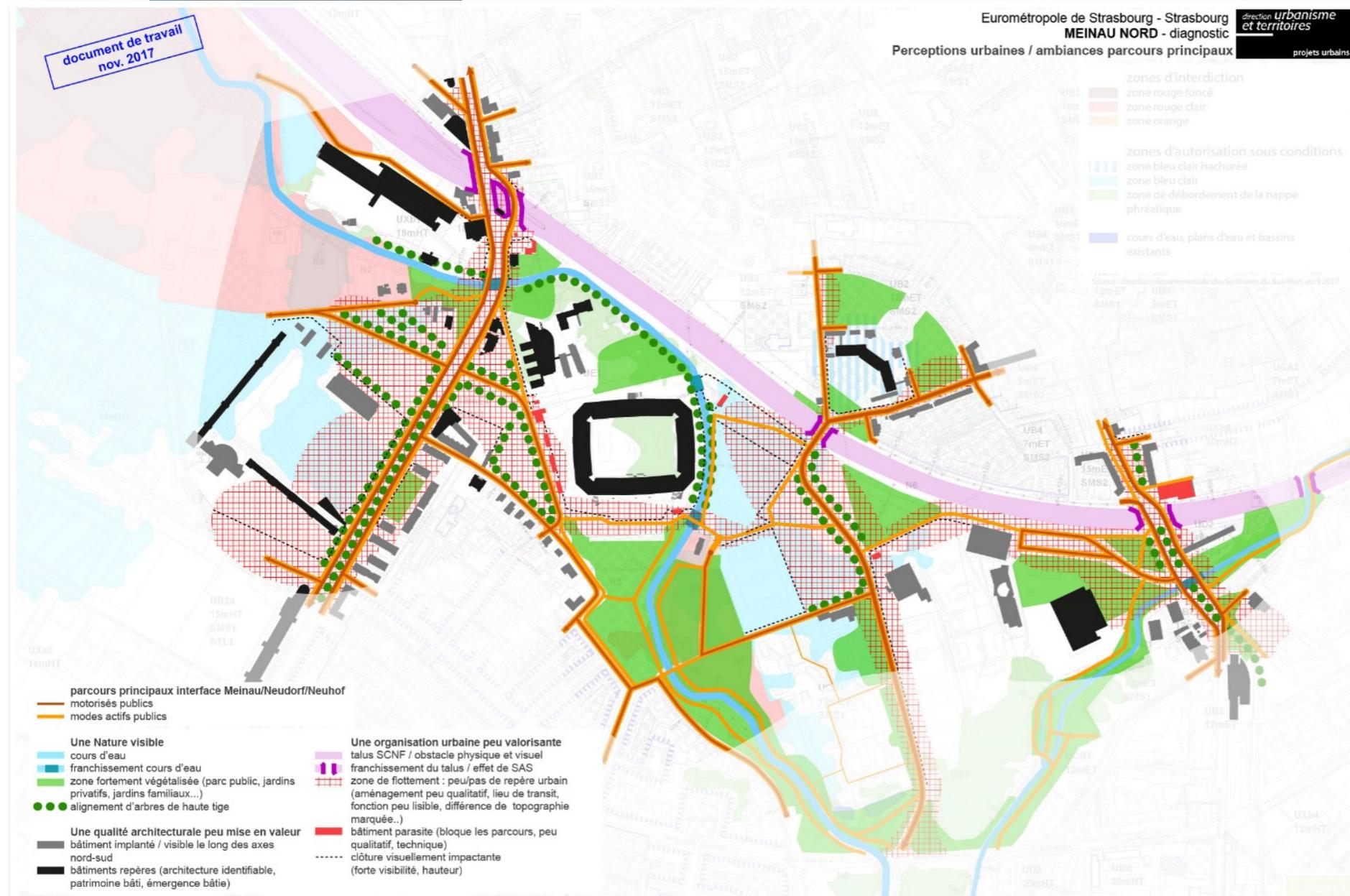




L'insertion urbaine et l'aménagement des abords du stade

Trois principaux enjeux urbains :

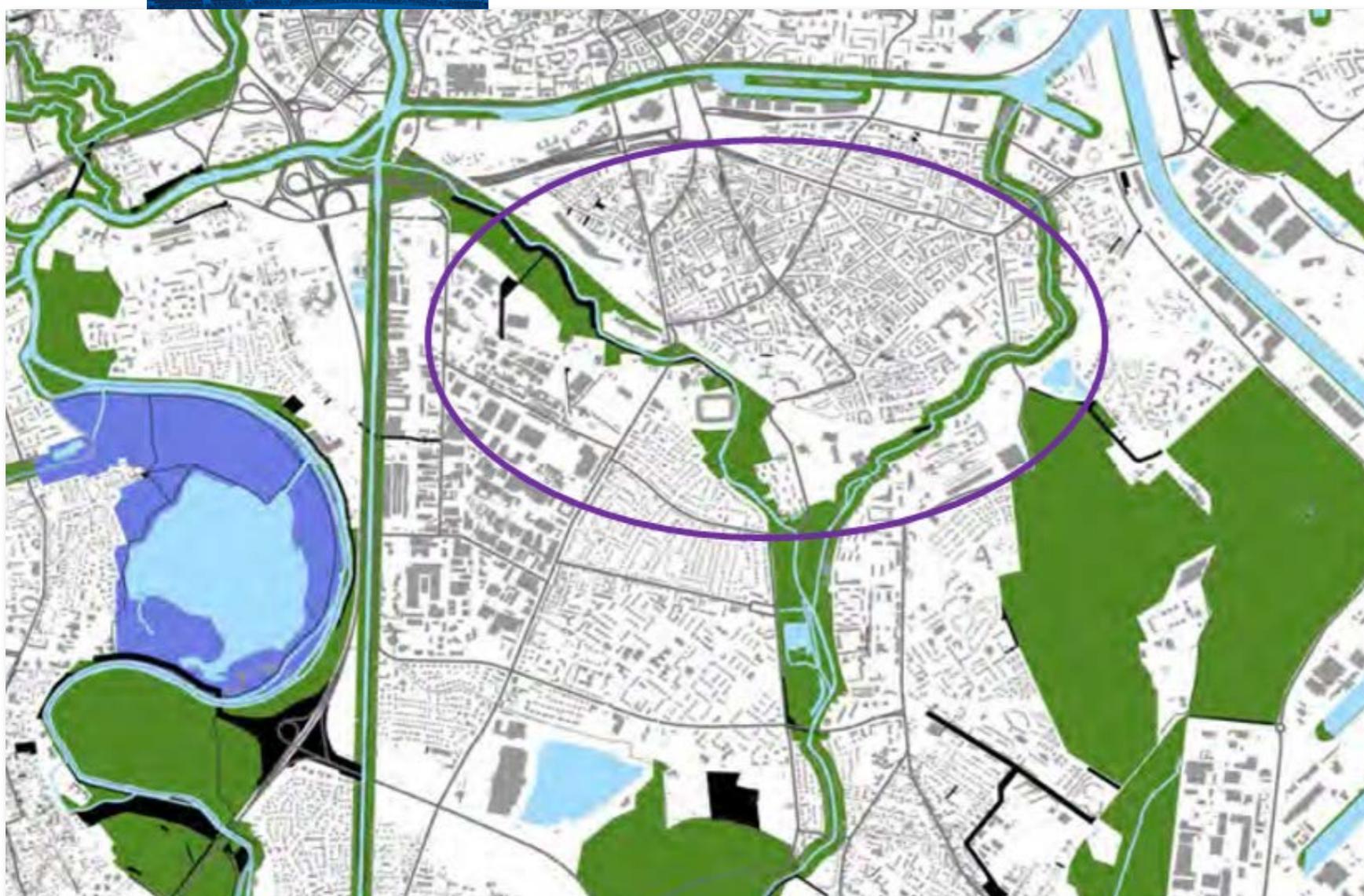
- ▶ Améliorer la visibilité des équipements
- ▶ Renforcer les liens entre les quartiers
- ▶ Maintenir et renforcer le parc, les espaces naturels et de loisirs et leurs usages



STADE DE
LA MEINAU
A VOUS DE JOUER !

Trois familles d'enjeux environnementaux identifiées

- ▶ La trame verte et bleue
- ▶ L'inondabilité et le rapport à l'eau pour une partie du site
- ▶ La qualité des sols et sous-sols, de façon ponctuelle



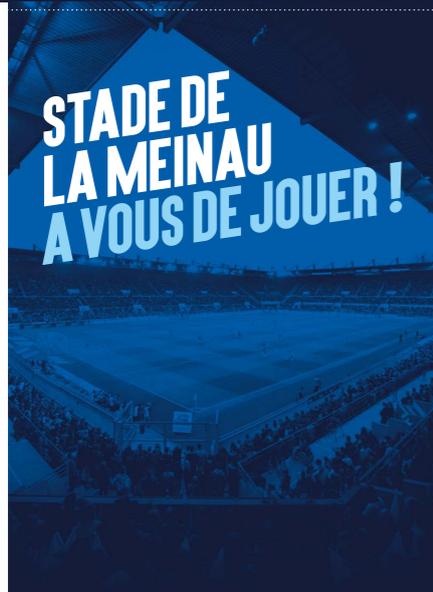
PLU Eurométropole de Strasbourg - OAP TVB

- Emplacement réservé
- ▨ éléments constitutifs des continuités écologiques pour le Hamster
- éléments constitutifs des continuités écologiques
- éléments constitutifs des continuités écologiques pour le Crapaud vert



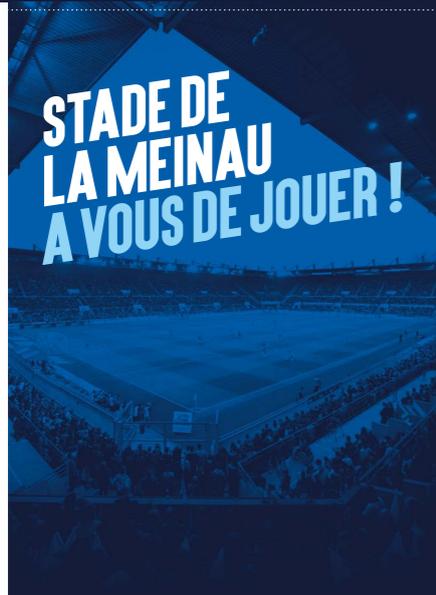
0 1 2 km

Sources : EMS 2017 ADEUS
Réalisation : ADEUS, décembre 2017



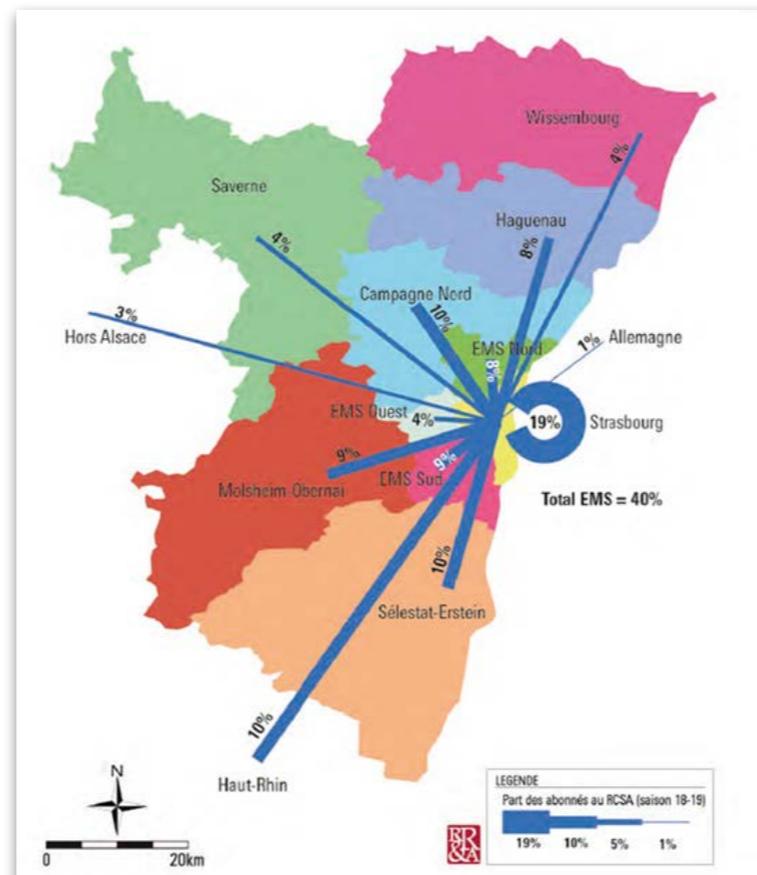
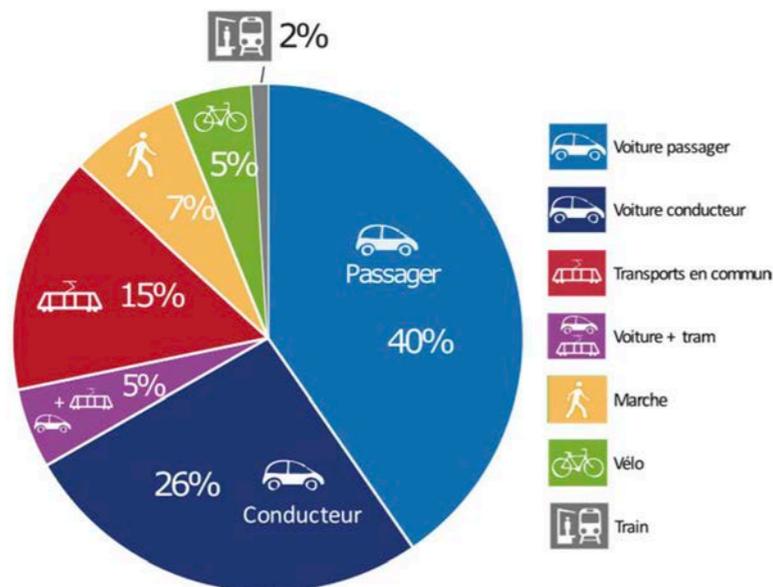
Repenser l'accessibilité, une donnée au coeur du projet

- ▶ **Le stade de la Meinau dispose d'une bonne desserte en tramway et se situe à proximité de la gare SNCF Krimmeri.**
- ▶ **Son implantation dans un tissu urbain dense est un réel atout pour les piétons et les cyclistes, mais rend l'accessibilité en voiture complexe.**
- ▶ **Une étude globale portant sur l'accessibilité et le stationnement autour du stade de l'équipement a été menée par les services de l'Eurométropole de Strasbourg afin de déterminer les pratiques des spectateurs.**



Les origines et les pratiques des spectateurs

- 71% de spectateurs viennent en voiture, 20% en transports en commun.
- 40% des spectateurs viennent de l'Eurométropole de Strasbourg, dont 19% de Strasbourg.
- 60% des spectateurs viennent de l'extérieur de l'Eurométropole de Strasbourg.



Les enjeux

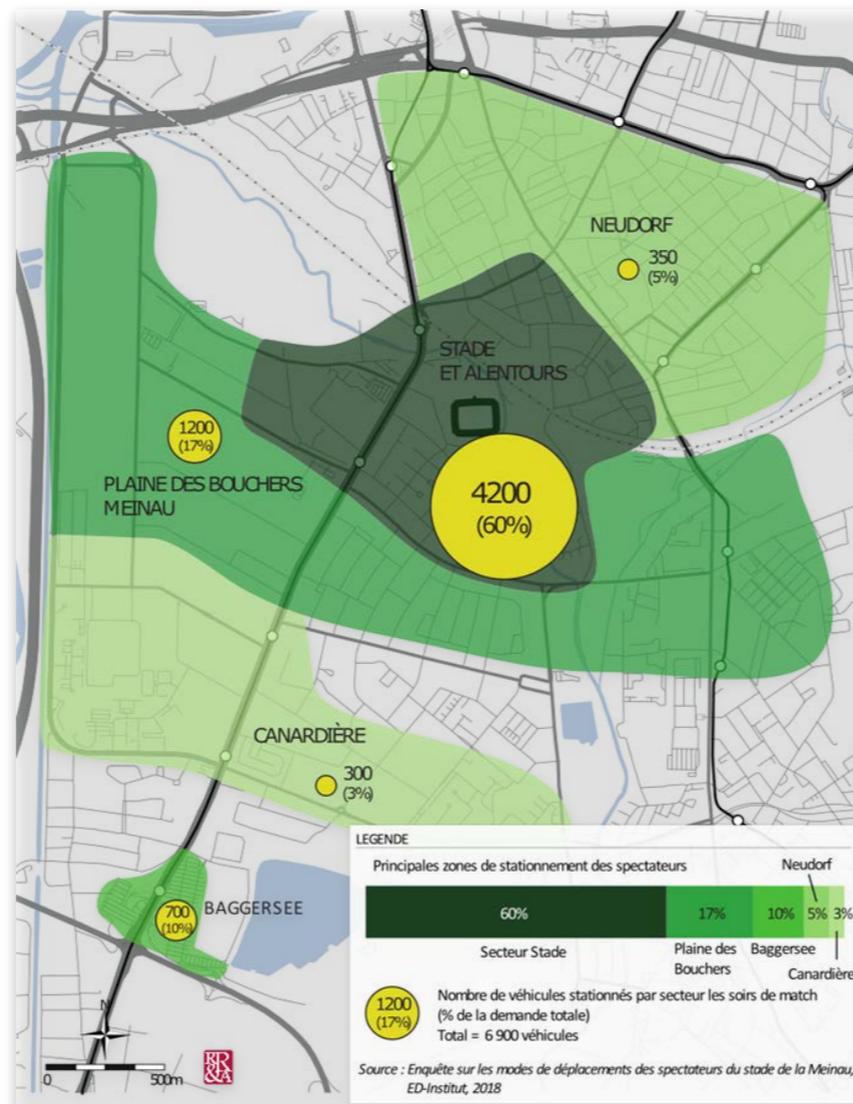
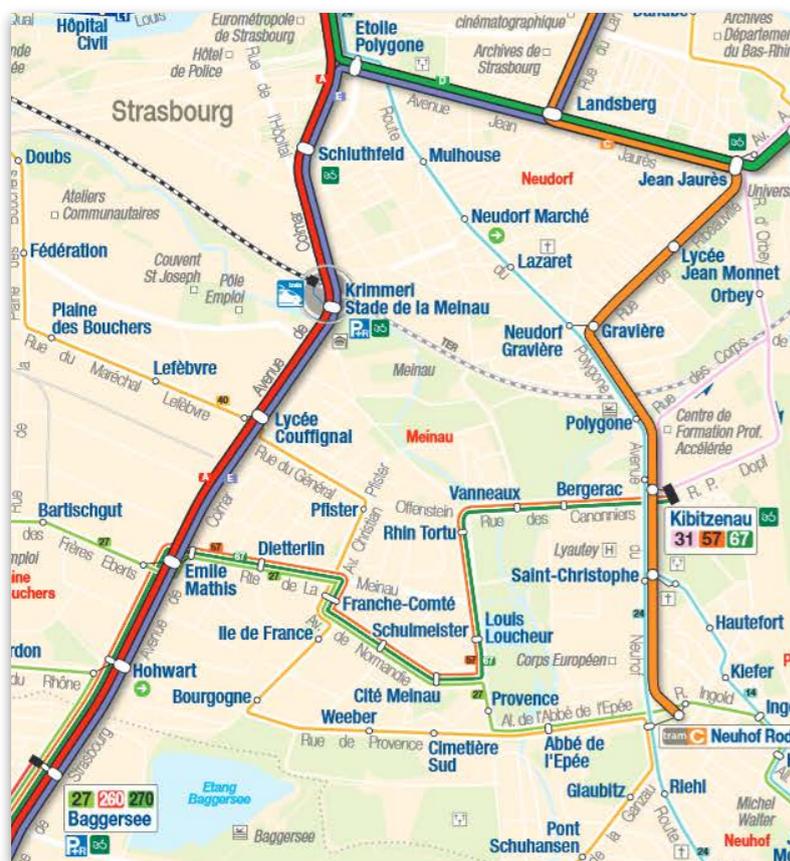
- ▶ Assurer l'accessibilité au stade pour les spectateurs qui utilisent différents modes de déplacement
- ▶ Limiter les impacts sur la vie locale de quartier



Les axes de réflexion

En moyenne, 6 900 voitures aujourd'hui, avec des contraintes de stationnement fortes

- ▶ Répartir les stationnement sur des parkings de proximité/périphérie?
- ▶ Améliorer et renforcer l'offre de transports en commun (tram, navettes, transports interurbains) ?
- ▶ Développer l'accès en train en lien avec la gare Krimmeri ?
- ▶ Améliorer les cheminements piétons et vélos, ainsi que l'offre de stationnement vélos ?



STADE DE LA MEINAU A VOUS DE JOUER !

L'organisation et la participation aux ateliers de concertation





RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

23 mai à 19h00

Centre Culturel Marcel Marceau
5 place Albert Schweitzer à
Strasbourg

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE

8 juillet à 19h00

Centre Culturel Marcel Marceau
5 place Albert Schweitzer à
Strasbourg

Attentes
Préconisations
Idées
Propositions

**TROIS
ATELIERS
RÉUNIS
CHACUN À
DEUX
REPRISES**

Atelier 1 : L'insertion urbaine et environnementale du projet de stade

Séance n°1 (**enjeux**) - 29 mai 2019 à 18h30 au Stade de la Meinau
Séance n°2 (**propositions**) - 18 juin 2019 à 18h30 au Stade de la Meinau

Atelier 2 : Le projet Stade de la Meinau

Séance n°1 (**enjeux**) - 6 juin 2019 à 18h30 au Stade de la Meinau
Séance n°2 (**propositions**) - 27 juin 2019 à 18h30 au Stade de la Meinau

Atelier 3 : La mobilité et l'accessibilité au stade

Séance n°1 (**enjeux**) - 12 juin 2019 à 18h30 au Stade de la Meinau
Séance n°2 (**propositions**) - 3 juillet 2019 à 18h30 au Stade de la Meinau

**120 PLACES
PAR ATELIERS**

La participation aux
ateliers est limitée à 120
places pour chacun des
trois ateliers, soit un
ensemble de 360 places
au total

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

- ▶ **Inscription en ligne du 20 mai au 24 mai à midi à l'adresse :**
<https://participer.strasbourg.eu/stademeinau>
- ▶ **Lors de la Réunion publique d'ouverture** (formulaire et urne sur place) **qui se tiendra le 23 mai à 19h**
Salle du Centre Culturel Marcel Marceau, 5 place Albert Schweitzer à Strasbourg

LES MODALITÉS DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS

- ▶ **Afin d'assurer une représentation équilibrée des participants aux ateliers, les 120 places disponibles par ateliers sont réparties en 3 collèges :**
 - ✓ **Usagers et TOUT PUBLIC**
 - ✓ **Riverains*****
 - ✓ **Acteurs ressources**
- ▶ **Chaque collège disposera de 40 places par ateliers**
- ▶ **La sélection des candidats se fera par tirage au sort le vendredi 24 mai**
- ▶ **L'ensemble des inscrits sera informé du résultat du tirage au sort à partir du 27 mai**

Fiches d'inscription aux ateliers

Nom :..... **Prénom :**.....

Adresse :.....

Courriel :.....

Tel :.....

Je m'inscris :

- Atelier 1 : L'insertion urbaine et environnementale du projet de stade**
- Atelier 2 : Le projet Stade de la Meinau**
- Atelier 3 : La mobilité et l'accessibilité au stade**

Je m'inscris en tant que :

- Usager et TOUT PUBLIC**
- Riverain*****
- Acteurs ressources représentant l'association, l'entreprise ou l'institution suivante :**

***** Sont considérés comme riverains les habitants de Neudorf situés au sud de la route du Polygone et les habitants de la Meinau situés au nord de la rue du Languedoc**

• La Ville de Strasbourg collecte, avec votre accord, vos données personnelles qui seront partagées avec La Mission participation citoyenne, les Directions de territoire et le service informatique et seront supprimées à l'arrêt de la présente concertation ou suite à une demande de désinscription de votre part.

Vous avez droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de les supprimer et vous de vous opposer pour motif légitime au traitement ou d'en demander la limitation. Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

Pour exercer vos droits contactez le service à participer@strasbourg.eu ou le Délégué à la protection des données à correspondant.donnees.personnelles@strasbourg.eu ou adressez-vous directement, ou par courrier, à l'accueil du centre administratif de la Ville et Eurométropole de Strasbourg, 1 Parc de l'Etoile, 67000 Strasbourg.

STADE DE
LA MEINAU
A VOUS DE JOUER !

ECHANGES ET DÉBAT



